



# COLLOQUE

## « LA FRANCE, GÉANT DES MERS »

### LES OUTRE-MER FACE AU DÉFI DE LA CROISSANCE BLEUE

Jeudi 23 novembre 2017

Discours du représentant du  
Conseil Régional de la Guadeloupe

Partage d'expérience

Madame la Ministre des Outre-mer,  
Mesdames et Messieurs les députés,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et messieurs en vos grades et qualités,

\*\*\*\*\*

*Permettez-moi avant tout de saluer mon ancienne collègue Maïna Sage, très engagée sur ces questions, pour la tenue de ce colloque, la délégation outremer et tous les autres intervenants.*

Élu en décembre 2015 sur un programme ayant pour socle: l'émergence d'une croissance verte et bleue, la région Guadeloupe se tourne résolument vers l'économie maritime et vient de se doter d'une direction dédiée à la croissance bleue au sein de ses services pour soutenir ces nouvelles orientations.

**L'objectif prioritaire est la création d'emplois et de richesses en valorisant davantage le potentiel maritime de l'archipel.**

Aujourd'hui, en France, les régions s'avèrent l'échelon pertinent pour la mise en œuvre de stratégies maritimes ambitieuses autour de la croissance bleue. Il ne s'agit pas d'une vue de l'esprit mais bien de la prise en compte effective des potentiels de nos territoires insulaires. Son caractère archipélagique, sa position géostratégique en Atlantique Centre ouest, la diversité biologique de ses écosystèmes confèrent à la Guadeloupe des atouts indéniables pour le développement d'une économie bleue.

1

Discours du représentant du  
Conseil Régional de la Guadeloupe

Seul le prononcé fait foi

- Ce grand enjeu nous amène à faire face aux nombreux défis.

Ils concernent notamment l'organisation efficace des ports de commerce, de pêche et de plaisance. Il s'agira dans le cadre du projet du grand port maritime de la Guadeloupe, de l'accompagner dans la mise en place d'une plate-forme de transbordement conformément aux propositions formulées par le 1er Ministre, à l'occasion du Comité interministériel de la mer (CIMER) du 17 novembre et des assises de la mer des 21 et 22 novembre.

Il s'agira également de finaliser le projet de bus des mers dans la baie du Petit Cul-De-Sac permettant de proposer une offre innovante en matière de transport de passagers.

Il s'agira aussi de remettre à niveau l'équipement des ports de pêche principaux dans le cadre du plan régional d'organisation et d'équipement des ports de pêche. Une demande forte exprimée par nos pêcheurs à laquelle nous avons répondu.

- Un autre défi concerne l'innovation maritime et la transition écologique. Les énergies renouvelables marines que sont l'hydrolien et les énergies thermiques des mers représentent en Guadeloupe un gisement inexploité. Il s'agira de mobiliser les acteurs de la recherche afin de développer ces filières d'avenir. La réflexion portera également sur les économies en énergies des navires, et la restructuration de la construction navale dans la perspective de la remise à niveau de la flotte guadeloupéenne. La Région souhaitant devenir le moteur de la création d'une véritable plate-forme maritime.

- En ce qui concerne les métiers, les filières traditionnelles comme la pêche et l'aquaculture doivent être préservées et défendues dans le cadre des négociations relatives au rapport d'initiative Rodust, demandant la réintroduction des aides au renouvellement de la flotte dans les RUP.

Le secteur de la pêche représente une filière importante en termes d'emploi mais reste essentiellement concentré sur les zones côtières (pour 62%) et repose sur un modèle de pêche artisanale au circuit de commercialisation très court. Ceci favorise une approche environnementale vertueuse et durable.

Pour autant, cette filière traditionnelle, qui constitue un poids important dans notre économie, souffre aujourd'hui d'un besoin urgent d'investissements pour moderniser une flotte vieillissante qui expose nos pêcheurs à un risque d'incidents accru.

**Le secteur de la pêche doit donc faire face à un double défi : nourrir notre population tout en préservant nos ressources naturelles pour les générations futures.**

- D'ailleurs outre, la pêche nous allons prochainement présenter notre plan pour le développement de l'aquaculture, véritable vivier de création d'emploi, qu'il convient de structurer et

de développer lorsque l'on sait aujourd'hui que l'on parvient péniblement à couvrir seul 5% du marché local.

### **Créer et accompagner les nouveaux métiers liés à la mer telle est aussi notre ambition!**

- Pour ce qui est de la coopération, la région Guadeloupe a fait le choix d'une implication pleine et entière, sur ce sujet d'intérêt commun et c'est dans cette perspective, que nous avons le plaisir d'être le chef de file du projet ORFISH. Le consortium ORFISH (Outer-most Regions FISHERs) a été lauréat de l'appel à projet lancé par la DG MARE (Direction des Affaires Maritimes et de la Pêche) de la Commission Européenne.

Cette première initiative partagée avec nos acteurs locaux respectifs permettra, concrètement, d'analyser les possibilités de redéploiement de l'effort de pêche au large et de procéder à des échanges de bonnes pratiques par le biais de démonstrations en mer.

Il s'agit également d'harmoniser les avancées scientifiques et techniques, de mutualiser des techniques et des savoirs faire au bénéfice de l'ensemble des régions UltraPériphériques.

La Région est chef de file de ce **projet ORFISH** prévue sur une période de 21 mois. À ce titre, elle doit créer et animer un réseau d'échanges sur les techniques de pêche à faible impact environnemental entre différents partenaires des régions UltraPériphériques (RUP) suivantes : Açores, Canaries, Guadeloupe, Guyane, Madère, Martinique, Mayotte, La Réunion et Saint-Martin.

- Pour ce qui est du nautisme, dans le cadre de déclinaison de son plan nautisme la Région a créé l'initiative « Guadeloupe Grand Large » afin de faire émerger la filière et former des skippers et des équipes de préparateurs à la course au large. Le retour sur investissement ne s'est pas fait attendre, puisque aujourd'hui des compétiteurs guadeloupéens brillent au plus haut niveau (Kenny Piperol, Damien Seguin). De plus la Région soutient de nombreux événements tels que la Route du Rhum, le Rallye du Soleil, la TGVT, aujourd'hui incontournables.

- En ce qui concerne la formation maritime, cet enjeu est prioritaire et doit être considéré comme un prérequis à toute mutation vers le maritime et une condition pour se saisir des opportunités économiques offertes par les presque 100 000 km<sup>2</sup> de Zone Économique Exclusive associée à la Guadeloupe.

Une première urgence en matière de formation maritime concerne la mise à niveau des formations de navigants dans le cadre de la réforme des standards internationaux (STCW) mais qui va demander un effort considérable, dans des délais contraints, pour mettre en conformité près de 700 professionnels pour la seule pêche.

Au-delà, un diagnostic précis des besoins en compétence et en métiers, sera réalisé en partenariat avec les services de l'État et les socio\_professionnels, début 2018. Une offre de formation adaptée sera construite avec l'ambition de la faire porter par un centre caribéen de

formation maritime préfigurant un lycée de la mer. Cette structure de formation d'excellence, à l'instar du lycée agricole et du lycée de l'hôtellerie, construira les compétences nécessaires. Ces centres de formation devront avoir une dimension Antilles Guyane, afin de mutualiser l'offre et les moyens et les partager avec les îles voisines des petites Antilles, qui connaissent des besoins similaires.

Et enfin en termes de tourisme et de croisière, l'ambition de la région Guadeloupe est de doubler le nombre de touristes accueillis en Guadeloupe pour atteindre le **million en 2020**, augmentant d'autant les retombées économiques et les emplois. Pour atteindre ces objectifs, il faut augmenter les structures d'hébergement et d'hôtellerie, mais également les faire monter en gamme, pour couvrir tous les segments de la demande.

Les études de l'IEDOM montrent que la motivation pour les destinations Antilles Françaises est prioritairement la mer et les loisirs qu'elle offre (78 %)

Pour le tourisme de croisière en escale ou en port base en Guadeloupe, les tendances sont à une forte hausse, accrue par un report conjoncturel des escales de Saint-Martin suite à l'ouragan Irma.

Cependant pour conforter durablement l'attractivité des escales en Guadeloupe, les efforts sont portés sur la diversification des sites d'escale et activités associées (Pointe-à-Pitre, Basse-Terre, Les Saintes, Deshaies...). Sur ces différents sites, les efforts d'aménagement et d'accueil nécessaires doivent être réalisés. C'est principalement le cas sur le port de Pointe-à-Pitre où une réhabilitation en profondeur du front de mer est en projet : Karukera Bay.

Pour conclure je terminerai sur une action concrète qui symbolise notre politique au service de l'économie bleue en vous annonçant le début des travaux des premières plages guadeloupéennes qui bénéficieront du **plan OCÉAN en 2018**.

Enfin, la prise en compte par l'union européenne des spécificités de nos économies, notamment en permettant d'adapter la politique commune des pêches à la réalité de nos territoires (plus de 15 ans de bras de fer avec la commission) par la possibilité de nouvelle offre d'une intervention des crédits nationaux en faveur du financement de la construction et l'adaptation de la flotte de pêche est une avancée considérable pour le maintien de ces activités sur nos territoires.

Chers collègues, vous l'aurez compris, à travers ce partage d'expérience, que je souhaite que la Région se positionne en tant que chef de file de la croissance bleue en Guadeloupe. J'entends en définitive, mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire par l'échange d'expérience, et le juste équilibre entre le développement économique vertueux, la préservation de notre patrimoine naturel et humain et les nouveaux métiers liés à la mer qui constituent notre plus grande richesse.

Merci de votre attention.